

Zeitschrift: Rapport / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 18 (1918)

Anhang: Annexe II : rapport du directeur sur l'utilisation éventuelle de l'ensemble de l'édifice actuel par la Bibliothèque (décembre 1918)

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sont obligés par leur service plusieurs employés. Les plaintes qui me sont parvenues à ce sujet méritent d'être prises en considération.

Eclairage. L'éclairage électrique installé il y a quelque vingt ans dans les magasins suffisait tant que les rayonnages à moitié vides ne formaient pas obstacle à la diffusion de la lumière; mais il est devenu de jour en jour plus insuffisant à mesure que les étagères se sont garnies, formant entre les couloirs autant d'écrans impénétrables. L'obscurité qui règne actuellement dans certaines parties des magasins est aussi nuisible aux yeux qu'à la rapidité du service. Une amélioration s'impose ici également.

W. C. Il existe dans le bâtiment quatre cabinets; la bibliothèque ne dispose que d'un, le plus grand, il est vrai, mais insuffisant pour 16 employés et des milliers de visiteurs. Nous devons au moins exiger des cabinets séparés pour les dames.

Il résulte de l'examen de la situation que les besoins les plus immédiats sont: 1. L'aménagement d'une *salle de prêt* répondant aux exigences du service, avec un petit *monte-chARGE électrique*. 2. Crédit d'une *salle spéciale pour les catalogues*. 3. Augmentation du nombre des *bureaux* pour le personnel. 4. Amélioration du *chauffage* des magasins. 5. Amélioration de l'*éclairage* des magasins. 6. Crédit d'une *salle d'exposition*. 7. Crédit d'une *salle des séances*. 8. *W.-C. séparés* pour les dames.

Annexe II

Rapport du directeur sur l'utilisation éventuelle de l'ensemble de l'édifice actuel par la Bibliothèque (décembre 1918).

1^o L'édifice actuel, pris dans son ensemble, n'a pas été construit pour une bibliothèque. Le plan général ne prévoyait pas même l'éventualité d'une pareille utilisation. On n'a tenu compte des besoins spéciaux d'une bibliothèque que dans l'aménagement de l'aile affectée à ses services. Car l'édifice était destiné en première ligne aux Archives, dont il porte encore officiellement le nom (Archiv-gebäude).

2^o Le défaut capital de l'édifice actuel pour une bibliothèque gît dans le fait que la cage de l'escalier et les bureaux ont été placés au centre, et les magasins, coupés en deux tronçons, dans les deux ailes.

La salle du prêt et celle de lecture, installées dans l'aile nord, se trouvent, par suite de cette disposition, absolument séparées des magasins de l'aile sud. On ne saurait exagérer l'importance de cet inconvénient, car c'est une nécessité fondamentale et évidente pour une bibliothèque, que les services du prêt et de la consultation soient reliés directement aux magasins de livres, et cela de telle sorte que les allées et venues du public ne viennent pas à la traverse du service.

3^o Comment y remédier? On pourrait penser à transférer le service du prêt *au centre* du premier étage. Il formerait trait d'union entre les deux magasins qui doivent l'alimenter. Mais la difficulté ne serait pas résolue pour la salle de lecture qui resterait en bas. Cette dislocation des services publics serait d'ailleurs un gros défaut; et où reléguerai-t-on Direction et Secrétariat? Une autre solution (suggérée celle-ci par le personnel) consisterait à *diviser* la Bibliothèque: à réunir dans l'aile sud toutes les collections de périodiques et à y installer des salles spéciales de consultation et de prêt pour cette catégorie d'imprimés, dont le transport d'une aile à l'autre (par les corridors publics) ne serait dès lors que rarement nécessaire. Outre l'augmentation sensible du personnel, ce dédoublement des services nous paraît comporter de trop graves inconvénients pour les lecteurs qui utilisent indistinctement ouvrages et périodiques suivant les exigences de leur travail ou de leur fantaisie.

Enfin on pourrait laisser les services publics où ils sont, dans l'aile nord, et chercher à y *relier* tant bien que mal les magasins de l'aile sud. Ce serait

encore à notre avis la solution la moins mauvaise. — La liaison ne pouvant se faire ni par la cave (installations du chauffage central et considérations hygiéniques!), ni au rez-de-chaussée (vestibule et escalier!), ni au 1^{er} étage (dont les bureaux doivent être réservés à la direction et au secrétariat), elle ne pourrait s'effectuer qu'au second étage, dont il faudrait dans ce but sacrifier les bureaux; à moins de faire passer les livres par le corridor en séparant celui-ci de l'escalier par une clôture grillée. Les livres des magasins sud devraient d'abord être expédiés par l'ascenseur au dit étage; secondelement transportés de là cas échéant par chariot — dans l'aile nord; et enfin descendus par l'autre ascenseur au rez-de-chaussée. Cette triple opération, et d'autres circonstances encore, *compliqueraient et ralentiraient* tout le service au point qu'il exigerait au moins deux ou trois employés de plus.

4^o Il se pose bien d'autres questions que nous avons étudiées aussi: distribution des bureaux, dégagements pour le service du prêt, création d'une salle d'exposition, etc. etc. Mais il est inutile de s'y arrêter ici, car leur solution, assez facile et relativement satisfaisante, *ne supprime pas le défaut fondamental* que nous avons signalé — défaut inhérent à l'architecture même de l'édifice et auquel ni la construction d'annexes, ni les transformations intérieures les plus coûteuses ne pourraient remédier entièrement.

5^o Il ne serait pas matériellement impossible à la Bibliothèque de s'accommoder de ces locaux, mais elle y serait dans des conditions qu'on peut qualifier *d'anormales et de défavorables*. Or il ne paraît pas admissible d'asseoir sur une pareille base l'activité d'un important établissement fédéral pour une période de 35 à 40 ans. Si cette solution devait nous être imposée, nous nous efforcerions d'en tirer le moins mauvais parti possible, mais nous ne pouvons ni la conseiller, ni même en accepter la responsabilité.

6^o Nous devons donc recommander la *construction d'une bibliothèque*, comme la meilleure solution et même la seule rationnelle. Le personnel, que nous avons consulté, et qui a étudié très consciencieusement la question, est aussi unanimement de cet avis.

7^o Il ne nous appartient pas de dire dans quelle mesure le bâtiment actuel convient aux Archives et quelles transformations elles exigerait éventuellement. Mais nous ne pensons pas être contredit en affirmant qu'il se prête en tout cas infiniment mieux à leur service qu'au nôtre, attendu qu'aux Archives le prêt et la consultation se réduisent comparativement à fort peu de chose. En sorte que nous pouvons espérer voir l'archiviste fédéral se prononcer dans le même sens que nous.

Annexe III.

Fréquentation de la Bibliothèque nationale et prêt des livres.

A. Fréquentation de la salle de lecture.

Janvier = 1,483	Juillet = 453	Total 1918 = 14,005 entrées
Février = 1,499	Août = 879	" 1917 = 13,461 "
Mars = 1,417	Septembre = 1,056	" 1916 = 12,655 "
Avril = 1,447	Octobre = 1,426	" 1915 = 10,812 "
Mai = 1,009	Novembre = 971	
Juin = 1,123	Décembre = 1,242	